

M. PERLEY: Le ministre pourrait-il nous donner quelques explications sur le travail accompli par ces fermes régionales et les stations de démonstration, en particulier celles qui se trouvent dans l'Ouest? Nous avons un grand besoin de graines de semence, telles celles du lin, de l'asclépiade et du tournesol. Le gouvernement fédéral a aussi accompli beaucoup de travail au sujet des céréales à maturité hâtive et qui résistent à la rouille. J'aimerais savoir dans quelle mesure on se sert des stations de l'Ouest dans l'exécution de ces travaux.

L'hon. M. GARDINER: Depuis le début de la guerre, nous nous sommes préoccupés beaucoup plus de la production de graines de semence, afin de compenser ce que nous importions autrefois de pays européens. Qu'on me permette de revenir à une question que l'honorable député de Qu'Appelle a mentionnée il y a un instant. J'ai sous la main des copies imprimées des renseignements fournis à onze séances, je crois, du comité de l'agriculture et de la colonisation, sur le sujet que nous étudions aujourd'hui. Il y en a plus de onze dont on a déjà imprimé les délibérations, et les renseignements au sujet des questions qu'on me pose en ce moment sont contenus dans ces rapports tout comme ils le seront dans le hansard si nous poursuivons le débat. Je rappellerai aux honorables députés qu'au tout début de la session, on a discuté ici la question de savoir s'il ne serait pas avantageux de confier une bonne partie de la discussion qui se produit habituellement en cette enceinte dans les deux ou trois derniers jours de la session, à un comité de la Chambre où les hauts fonctionnaires pourraient être convoqués pour donner tous les renseignements requis; mon ministère a été choisi comme sujet d'expérimentation. Nous avons placé le ministère de l'Agriculture entre les mains du comité et, depuis quelques semaines, nous avons offert aux honorables députés l'occasion d'obtenir les renseignements qu'ils désirent de la part des hauts fonctionnaires. Ces renseignements sont rédigés en bonne et due forme et tous les honorables députés peuvent se procurer et lire les rapports publiés.

Dès les premières séances, on s'est demandé s'il faudrait reprendre à la Chambre la discussion des questions étudiées par le comité. Peut-être ai-je tort, mais j'ai répondu non et ce que j'en dis en ce moment n'a pas pour but d'empêcher le débat, mais simplement d'indiquer aux honorables députés qui n'ont pas eu l'avantage d'être membres du comité de l'agriculture que de 20 à 60 honorables membres de la Chambre ont assisté à un très grand nombre de ses séances pour y obtenir tous ces

renseignements. Lorsque le comité a étudié les crédits du ministère de l'Agriculture, j'espérais que cela permettrait aux honorables députés d'assister aux séances pour obtenir les renseignements qu'ils désiraient et qui paraîtraient dans des fascicules publiés chaque jour comme le hansard, et que les renseignements ainsi fournis constitueraient les réponses à la plupart des questions qu'on pose maintenant. De cette façon, le débat aurait pu porter exclusivement sur les questions administratives.

L'hon. M. STIRLING: Le ministre peut-il faire préparer un index pour ces volumes qui vont paraître? Cela faciliterait grandement les recherches.

L'hon. M. GARDINER: Chaque procès-verbal ne contient pas d'index, cependant je crois savoir qu'on établira un index pour l'ensemble des procès-verbaux. Voici un fascicule; il est mentionné en première page que M. Barton et moi avons fait un exposé général,—nous avons été les premiers témoins appelés,—et que M. Singleton a parlé ensuite de l'industrie laitière; M. Shaw, de la production; M. Presant, de la provende; M. Brown, de l'aviculture; M. Pearsell, des viandes, et ainsi de suite.

L'hon. M. STIRLING: Les noms des témoins appelés devant le comité sont indiqués, mais, si nous voulons utiliser les procès-verbaux au point de vue documentaire, la préparation d'un index par ordre de sujets serait fort utile, quand tous les procès-verbaux auront paru.

L'hon. M. GARDINER: Je crois que nous le ferons.

M. PERLEY: Le ministre a rappelé qu'à une étape antérieure de la session, j'ai préconisé la chose même qu'il vient de mentionner. Les renseignements demandés se trouveront pour la plupart dans les procès-verbaux des séances du comité et je poserai seulement une question au sujet des sous-stations. Les utilise-t-on plus que par le passé et jusqu'à quel point? Dans ma région, j'en connais une couple qui sont fort peu occupées. On pourrait les utiliser bien plus que par le passé.

L'hon. M. GARDINER: On procède à des expériences dans toutes les fermes du ministère. J'imagine que la ferme d'Indian-Head ne conviendrait pas à des expériences relativement à certaines semences de plantes potagères et à d'autres semences que l'on pourrait produire sur certaines fermes ailleurs. La ferme d'Indian-Head sert à faire des expériences relativement à des céréales de toutes sortes, surtout en vue d'obtenir des variétés de céréales résistantes à la rouille. Celle de Swift-Current sert non seulement à aider aux entreprises d'irriga-